



Intervenante aux activités favorisant l'inclusion dans la Ville

Poste à **temps plein contractuel** (35 h/semaine)

Durée du poste : Janvier 2026 à Décembre 2028

Service : **Hébergement à court terme**

Supérieure immédiate : **directrice de l'hébergement court terme**

Arrondissement : Rosemont–La Petite–Patrie

Entrée en poste : janvier 2026

Rejoindre l'équipe de **La Maison Marguerite de Montréal**, c'est travailler au sein d'un organisme communautaire sans but lucratif actif depuis 1977 auprès de femmes seules, sans abri, sans argent et en difficultés. **La Maison Marguerite** offre un continuum de services allant de l'hébergement d'urgence à l'hébergement permanent et un suivi post-hébergement.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice de l'hébergement à court terme, la personne titulaire du poste assume des responsabilités dans les volets ***inclusion, animation, partenariats, évaluation*** et ***rayonnement*** de La Maison Marguerite en plus de **soutenir l'art-thérapeute** dans les séances de groupe.

MISSION PRINCIPALE DU POSTE

L'intervenante aux activités favorisant l'inclusion aura pour mission de briser l'isolement et de favoriser l'inclusion sociale des femmes dans la Ville. Pour cela, elle concevra et organisera des activités culturelles et récréatives sensibles aux traumatismes, dans un environnement sécuritaire et réconfortant. L'intervenante **agit comme vecteur de changement social en créant les conditions idéales, qui favorisent la reconstruction du lien social.**

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Organise des activités sportives, culturelles et récréatives
 - Planifie, organise et anime des activités sportives, culturelles et récréatives favorisant le bien-être, la participation sociale et l'estime de soi des femmes.

- Élabore une programmation hebdomadaire structurée d'activités culturelles, sportives et de loisirs, en tenant compte des besoins, intérêts et capacités des participantes.
 - Collabore étroitement avec l'art-thérapeute pour la planification, l'organisation et l'animation de séances d'art-thérapie de groupe, en assurant un cadre sécurisant et inclusif.
 - Organise et coordonne des sorties culturelles variées (musées, spectacles, événements de quartier, ateliers artistiques) tout en veillant à la logistique, à la sécurité et à l'accessibilité.
 - Favorise la participation active des femmes, en s'assurant qu'elles soient impliquées dans le choix, la conception et l'évaluation des activités selon le principe du « *par et pour* ».
 - Adapte les activités au rythme, aux besoins spécifiques et aux réalités des participantes, en intégrant des approches inclusives et sensibles au trauma.
 - Établit et entretient des liens avec les partenaires culturels et sportifs de la communauté afin d'offrir des activités variées et de qualité.
 - Évalue la participation et la satisfaction des femmes, en recueillant leurs commentaires pour améliorer continuellement la programmation.
 - Assure la préparation logistique des activités, incluant le matériel, les transports, les réservations et la communication des informations aux participantes.
- Recense et évalue l'impact de ses activités
 - Recense, analyse et évalue l'impact de ses activités auprès des femmes participantes et des partenaires, en utilisant des outils adaptés (questionnaires, observations, grilles d'évaluation).
 - Planifie et coordonne des rencontres périodiques avec les partenaires culturels et les participantes afin d'assurer un suivi, d'ajuster les interventions et de maintenir des collaborations actives.
 - Organise et mène des entrevues semi-dirigées avec les différentes parties impliquées (femmes, partenaires, intervenantes internes) pour documenter les besoins, les perceptions et les retombées des activités.
 - Compile, met à jour et interprète les indicateurs d'impact, en assurant l'exactitude et la cohérence des données recueillies.
 - Produit des analyses synthèses permettant de dégager les tendances, forces, enjeux et recommandations.
 - Rédige un rapport structuré de ses activités, incluant les résultats, constats, pistes d'amélioration et impact sur l'inclusion sociale.
 - Contribue à l'amélioration continue des activités en proposant des ajustements basés sur les données, les observations et les retours des participantes.
 - Participe à la diffusion des résultats auprès de l'équipe, des partenaires de la Ville et autres parties prenantes, au besoin.

- Développer des partenariats avec des organismes culturels
 - Développe et consolide des partenariats durables avec des organismes culturels, sportifs et communautaires afin d'enrichir l'offre d'activités pour les femmes.
 - Crée, maintient et actualise une banque de ressources solidaires (transport, billets, repas, matériel, accès à des événements, etc.) pour soutenir la participation des femmes à des activités externes.
 - Assure une communication régulière, respectueuse et proactive avec les partenaires pour maintenir une relation harmonieuse et crédible entre La Maison Marguerite et les différents acteurs du milieu.
 - Identifie de nouvelles opportunités de collaboration (projets, ateliers, événements) pouvant favoriser l'inclusion sociale et culturelle des participantes.
 - Coordonne la logistique des ententes avec les partenaires, incluant les suivis, la distribution des ressources, et les remerciements ou reconnaissances lorsque pertinent.
 - Représente La Maison Marguerite de manière professionnelle lors des rencontres externes et agit comme personne-ressource pour les partenaires.
 - Contribue à faire rayonner l'organisation en partageant les retombées positives des collaborations et en valorisant les initiatives conjointes.

- Participe au rayonnement du projet
 - Collecter et partager des histoires d'impact ou témoignages afin de nourrir la communication externe.
 - Entretenir des liens avec les partenaires, partenaires dans la communauté pour renforcer la visibilité.
 - Collaborer à la création de contenus (témoignages anonymisés, portraits d'initiatives, messages de sensibilisation) destinés aux communications internes et externes.
 - Participer à l'organisation ou à l'animation d'activités publiques visant la sensibilisation ou la mobilisation citoyenne.
 - Agir comme ambassadrice des valeurs de l'organisation, en adoptant une posture bienveillante, inclusive et professionnelle lors de toute représentation externe.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation : DEC ou BAC dans le domaine des sciences sociales
- Expérience : 3 à 5 ans
 - Expérience significative en intervention sociale, en accompagnement individuel ou de groupe auprès de femmes vivant de l'exclusion sociale, de l'itinérance ou de situations de vulnérabilité.
 - Expérience dans la planification, l'animation et la coordination d'activités culturelles, sportives, récréatives ou communautaires.
 - Pratique démontrée de travail en milieu communautaire, en collaboration avec divers partenaires culturels, institutionnels ou municipaux.

- Expérience en mobilisation et participation citoyenne, particulièrement selon une approche *par et pour*.
- Compétences en animation de groupe, création de climats sécurisants, gestion de dynamiques et adaptation aux besoins variés des participantes.
- Expérience en collecte de données, évaluation d'activités et rédaction de rapports (impact, participation, satisfaction).
- Connaissance des enjeux liés à l'itinérance, la violence conjugale, la santé mentale ou l'exclusion sociale (un atout important).
- Capacité démontrée à travailler dans des environnements dynamiques, avec des imprévus et des réalités changeantes.
- Toute expérience en arts, culture, médiation culturelle, loisirs ou art-thérapie est considérée comme un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : Principalement du lundi au vendredi, de jour, entre 10 h et 18 h. Une disponibilité occasionnelle en soirée est requise selon la tenue des activités. L'horaire peut varier et demeure flexible.
- Salaire : Selon l'échelle salariale en vigueur, à partir de 28 \$/h.
- Avantages :
 - 8 % du salaire versé en vacances, payables à compter du 1^{er} mai 2026 lors de la prise des vacances
 - 13 congés fériés
 - 10 jours de maladie, pouvant être payés s'ils ne sont pas utilisés à la fin de l'année
 - Assurances collectives et régime de retraite après 3 mois d'emploi

OBJECTIFS DE PERFORMANCE

Des objectifs annuels sont établis en fonction du projet. L'intervenante aux activités favorisant l'inclusion est évaluée à deux reprises au cours de l'année par sa supérieure immédiate.

INFORMATIONS

Entrée en fonction : janvier 2026

Personne responsable du recrutement :

Marie-Josette Julien, directrice à l'hébergement court terme

Vous désirez soumettre votre candidature ? Faites-nous parvenir dès maintenant une lettre d'intérêt accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

directrice.hebergement@maisonmarguerite.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées